

Les fonds à date cible expliqués

Dans nos vies bien remplies, nous devons tous choisir où diriger notre temps et notre attention

pour obtenir les meilleurs résultats.

C'est aussi vrai pour la planification de votre avenir financier.

En tant que partenaire en épargne-retraite collective, nous pouvons vous aider.

Si vous participez à votre régime collectif, vous devez choisir où investir votre argent.

Et si votre régime offre plusieurs options de fonds, vous pourriez vous demander ce qui convient le mieux à votre situation.

Les fonds à date cible offrent un portefeuille diversifié de placements, conçu pour optimiser la croissance de votre argent avant la date cible choisie.

C'est une option de placement simple et efficace.

Ils peuvent vous aider à : réduire au minimum la nécessité de prendre des décisions au départ; maximiser la croissance des placements au fil du temps; et atteindre vos objectifs de retraite.

Avec les fonds à date cible, investir peut être aussi facile que de consulter un calendrier.

Selon vos objectifs d'épargne, il vous suffit de choisir la date à laquelle vous prévoyez de prendre votre retraite.

À partir de là, les fonds à date cible vous donneront automatiquement accès à une variété stratégique de placements et de catégories d'actifs, au Canada et à l'étranger.

Les fonds à date cible sont gérés par des gestionnaires de fonds professionnels.

La répartition des actifs évolue automatiquement au fil du temps et devient moins risquée à mesure que votre date cible se rapproche.

Alors, comment fonctionnent les fonds à date cible?

Votre régime de retraite collectif offre une série de fonds à date cible, par tranches de cinq ans.

Commencez par choisir l'année du fonds à date cible qui est la plus proche de la date prévue de votre retraite.

Ensuite, considérez votre tolérance au risque de marché.

Si vous êtes prêt à accepter un risque plus élevé - en contrepartie d'un meilleur rendement potentiel - choisissez un fonds avec une date cible plus éloignée, comme le fonds 2055.

Si vous préférez prendre moins de risques - pour réduire le plus possible les pertes potentielles - choisissez un fonds dont la date cible est plus proche, comme le fonds 2050.

Si plusieurs décennies vous séparent de la retraite, votre fonds comportera initialement une plus grande part d'actions, ce qui contribuera à faire fructifier votre argent.

Si la date de votre retraite est plus proche, votre fonds détiendra une plus grande part de placements à revenu fixe, comme des liquidités et des obligations.

Votre argent continuera à fructifier, mais l'accent sera mis sur la préservation de votre investissement, afin qu'il soit là quand vous en aurez besoin.

D'ici là, il est judicieux de revoir régulièrement vos choix de fonds pour vous assurer qu'ils continuent de répondre à vos besoins, surtout si des changements importants surviennent dans votre vie.

Si votre tolérance au risque ou la date prévue de votre départ à la retraite change, cette vérification régulière vous permettra de réagir en conséquence.

Vous pouvez accéder en tout temps aux renseignements sur votre régime au moyen de votre compte

d'épargne-retraite collective en ligne.

Vous savez maintenant comment les fonds à date cible peuvent faciliter les placements.

Mais comment savoir s'ils sont faits pour vous?

Voici des questions à vous poser, pour vous aider à décider :

Comprenez-vous vos options de placement, votre tolérance au risque et les marchés financiers?

Vous sentez-vous à l'aise de choisir vos placements?

Aimez-vous suivre l'actualité des marchés financiers et le rendement des fonds?

Si vous avez répondu « non » à ces questions, vous n'êtes pas seul.

De nombreux épargnants préfèrent qu'un gestionnaire de fonds professionnel s'occupe

de tout à leur place.

Dans ce cas, les fonds à date cible peuvent convenir à votre situation – et à votre avenir financier.

Alors qu'attendez-vous?

Pour atteindre vos objectifs financiers, il vous suffit de choisir la date cible.

Nous vous aiderons à l'atteindre.